

Du vingt six avril an mil huit cent soixante-huit, à dix heures.

ACTE DE NAISSANCE D E Marie Anne Baptistine Collège
né à La Garde le vingt six à vingt
heures du soir, fille de Joseph Andre Collège ans, domicilié
à La Garde et de Marie Anne Suzanne Bore
son épouse profession d agriculteur âgée de vingt huit ans,
domiciliée au dit La Garde (Par) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le docteur Alexandre Andre Collège
pour le recensement de vingt deux ans, profession d cultivateur
domicilié à La Garde.

Premier témoin, Requien Jean Baptiste âgé de quarante quatre ans,
profession d cultivateur domicilié à La Garde
Second témoin, Artotel Baptiste âgé de quarante deux ans,
profession d agriculteur domicilié à La Garde
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Louis Requien adjoint délégué
par M. le Maire de La Garde et

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exception du
désavant qui a dit ne le savoir.

requien artotel L. Requien

Du Premier Mai an mil huit cent soixante-huit, à neuf heures

ACTE DE NAISSANCE D E Marie Louise Blanc
né à La Garde le premier mai à six
heures du soir, fille de Pierre Senoni Joseph Blanc ans, domicilié
à La Garde et de Catherine Chérie cadelaide Raut
son épouse profession d ouvrière âgée de quarante six ans,
domiciliée au dit La Garde (Par) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le docteur Senoni Joseph Blanc
pour le recensement de quarante six ans, profession d cultivateur
domicilié à La Garde.

Premier témoin, Moussier Jean âgé de quarante trois ans,
profession d ouvrier domicilié à La Garde
Second témoin, Prasmetty Alfred âgé de vingt un ans,
profession d ouvrier domicilié à La Garde
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Louis Requien adjoint délégué
par M. le Maire de La Garde et

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Blanc L. Requien



Du Deux Mai an mil huit cent soixante-huit, à deux heures

ACTE DE NAISSANCE D E Jules Victor Séraud
né à La Garde le deux mai à neuf
heures du soir, fils de Edouard Séraud ans, domicilié
à La Garde et de Loge fegon
son épouse profession d agriculteur âgée de croix ans,
domiciliée au dit La Garde (Par) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par le docteur Séraud
pour le recensement de quarante six ans, profession d cultivateur
domicilié à La Garde.

Premier témoin, Dussac Jean âgé de quarante huit ans,
profession d ouvrier domicilié à La Garde
Second témoin, Guarnier Marie âgée de quarante quatre ans,
profession d ouvrière domiciliée à La Garde
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Louis Requien adjoint délégué
par M. le Maire de La Garde et

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi à l'exception du
désavant qui a dit ne le savoir.

Dussac L. Requien

Du Trois Mai an mil huit cent soixante-huit, à dix heures

ACTE DE NAISSANCE D E Marie Frédérique Porret
né à La Garde le premier de mai à neuf
heures du soir, fille de Louis François Porret ans, domicilié
à La Garde et de Chérie Porret
son épouse profession d ouvrière âgée de quarante deux ans,
domiciliée au dit La Garde (Par) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par le docteur Porret
pour le recensement de quarante deux ans, profession d cultivateur
domicilié à La Garde.

Premier témoin, Prasmetty Jean âgé de vingt trois ans,
profession d ouvrier domicilié à La Garde
Second témoin, Artotel Glory âgée de vingt trois ans,
profession d ouvrière domiciliée à La Garde
CONSTATÉ, suivant la loi par moi Louis Requien adjoint délégué
par M. le Maire de La Garde et

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Porret L. Requien